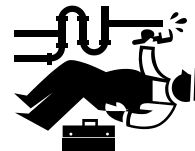
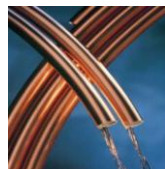


## FILIERE ENERGETIQUE



### CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE EN 2 ANS INSTALLATEUR SANITAIRE

Le titulaire du CAP "Installateur Sanitaire" est amené à intervenir dans les champs d'activité suivants :

- transport des fluides (canalisations, conduites).
- action sur les fluides (matériels, appareillages).
- mise en service, maintenance, dépannage.
- insertion de l'installation dans le contexte social et économique.
- information de l'utilisateur.

Ses capacités d'analyse des problèmes liés à la profession doivent lui permettre d'en suivre l'évolution et de progresser rapidement en autonomie dans les domaines de travaux neufs, de la rénovation et de la maintenance.

#### QUALITES REQUISES

Bonne forme physique.

Goût pour les activités manuelles et motivation forte, esprit d'équipe.

Intelligence pratique, adresse, dextérité, mémoire et aptitudes au raisonnement.

#### FORMATION

Le diplôme est délivré en Contrôle en Cours de Formation (C.C.F.).

La classe à effectif réduit est constituée au maximum de 10 élèves.

La durée totale du cycle est de 2 ans avec des périodes de formation en entreprise de 14 semaines.

Elle s'adresse aux élèves issus de 3e avec une priorité aux élèves de SEGPA.

#### DEBOUCHES

Ouvrier qualifié chargé de la réalisation, de la mise en service et de la maintenance auprès des artisans installateurs sanitaires dans le bâtiment neuf aussi bien que dans la rénovation.

#### POURSUITE DES ETUDES

Le CAP est une formation pour l'insertion professionnelle directe en tant qu'exécutant sous les ordres d'une hiérarchie. L'évolution professionnelle se fera au sein de l'entreprise.

Cependant, au cas par cas, la poursuite d'étude peut être envisagée dans la mesure des places disponibles et des résultats (BAC PRO, BP).